

Règlement de la puce à la couturière et aux loisirs créatifs

- Cet événement est organisé par l'association Landrechats de Landrecies qui lutte contre les chats errants et contribue à la stérilisation et l'identification de ceux-ci.

- Il est réservé uniquement aux particuliers et non aux professionnels.

Nous nous réservons le droit de refuser les professionnels

-L'accueil des exposants se fera à 7h30 le samedi matin et le dimanche (pour ceux qui ne font qu'une journée)

-L'accueil au public se fera à 9h pour le samedi ainsi que pour le dimanche

-La présence de la personne inscrite est indispensable jusque 17H00

- Le remballage s'effectuera le dimanche à partir de 17H00, heure de fin de l'événement

- Cet événement est réservé aux activités de coutures et de loisirs créatifs. Ce n'est pas une brocante ou un salon créatif, les créations faites par vous-même ne sont pas acceptées . Nous n'acceptons uniquement le matériel de loisirs créatifs et celui de la couture.

- Nous nous réservons le droit de faire retirer les objets non conformes au règlement

- Nous n'effectuons aucun remboursement en cas d'absence

- Pour ceux qui exposent les deux jours, il est possible de laisser les stands en place le samedi soir

- Les objets exposés sont sous la responsabilité de l'exposant, nous ne pouvons être tenu responsables en cas de vol, casse...

- Merci de laisser l'endroit propre avant de quitter la salle.

Signature de l'exposant